



POLICE MUNICIPALE DE MOLSHEIM

BRADERIE DU 1^{er} MAI 2017

INFORMATION

En raison de la tenue de notre traditionnelle braderie du 1^{er} mai, la circulation et le stationnement au centre ville de Molsheim, connaîtront les perturbations suivantes :

Lieux	Stationnement interdit 	Circulation interdite 
Strasbourg (Rue de)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Hôtel de Ville (Place de)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Saverne (Rue de)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Saint-Georges (Rue)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Streicher (Rue du Général)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Foch (Rue du Maréchal)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Liberté (Place de la)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Tanneurs (Rue des)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Mistler (Rue Charles)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Monnaie (Rue de la)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Monnaie (Place de la)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Kellermann (Rue du Maréchal)	PERMANENT	05h00 à 20h00
Notre-Dame (Rue)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Eglise (Rue de)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Boucherie (Rue de la)	02h00 à 20h00	05h00 à 20h00
Capucins (Rue des)	PERMANENT	05h00 à 20h00
Saint-Joseph (Rue)	PERMANENT	05h00 à 20h00
Vosges (Rue des)	//	05h00 à 20h00

Prenez vos dispositions, car tout véhicule en infraction sera considéré comme gênant, verbalisé à 35 euros et mis en fourrière aux frais du contrevenant, conformément à l'article R 417-10 du Code de la Route.



Renée SERRATS

Maire Adjoint

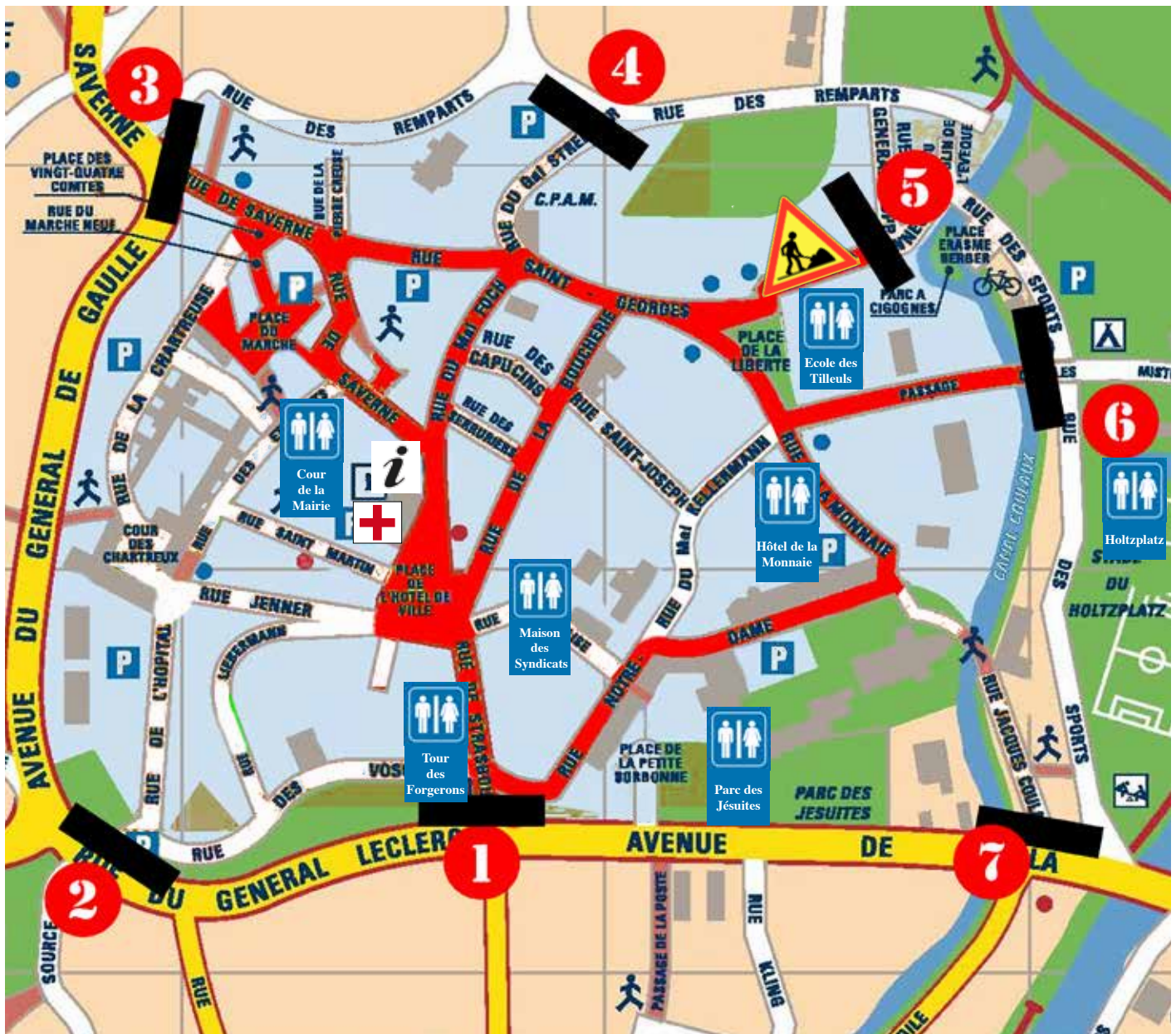
En charge de la Sécurité

Police Municipale de Molsheim – 17 place de l'Hôtel de Ville – 67120 – MOLSHEIM - 03 88 49 58 49

⚠ ATTENTION ⚠
ACCÈS AU CENTRE-VILLE INTERDIT
À TOUS LES VÉHICULES jusqu'à 20 h
Merci de votre compréhension



Schéma réglementaire de circulation et de stationnement Braderie annuelle du 1^{er} mai



① Points d'entrée

i Point Info et poste de police

⊕ Poste de secours

■ Rues occupées par la braderie

Renseignements : Police municipale 03 88 49 58 49



ATTENTION



ACCÈS AU CENTRE-VILLE INTERDIT À TOUS LES VÉHICULES jusqu'à 20 h

Merci de votre compréhension